



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20260302-D_2026_3_20-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2026_3_20

Nombre de délégués en exercice
: 31

Présents : 25

Votants : 31

**Objet : Retrait de la
délibération D_2025_6_25
relative à l'acquisition du
tènement Saint Joseph _ Les
Vans**

L' an deux mille vingt six, le lundi 02 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 24 Février 2026

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur NOEL Daniel
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur BALMELLE Robert, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

Le Président M. Joël Fournier indique au conseil que suite à une première consultation des Domaines, celle-ci a été clôturée sans suite car les services estiment ne pas disposer d'assez d'éléments concernant les parties en copropriétés, ainsi que les servitudes. De plus, il convenait de ne pas mentionner le prix de négociation dans la délibération initiale.

Afin de respecter le formalisme requis, il convient donc que le conseil retire la délibération D_2025_6_25 autorisant le Président à engager les démarches nécessaires en vue d'acquérir le tènement de l'école Saint Joseph -Les Vans-.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le retrait de la délibération D_2025_6_25 autorisant le Président à engager les démarches nécessaires en vue d'acquérir le tènement de l'école Saint Joseph -Les Vans-, DONNE tout pouvoir au président pour la suite de ce dossier et autorise la signature des documents nécessaires.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260302-D_2026_3_20-DE



Emis le 02/03/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le